

La liberté d'expression : qu'est-ce que c'est ?

Dans notre République, être libre, c'est avoir le droit de dire ce que l'on pense, de dire que l'on n'est pas d'accord, le droit de dessiner, de chanter.

Tout cela fait partie de ce que nous appelons la liberté d'expression, qui est une de nos libertés les plus importantes.

La liberté d'expression signifie aussi que personne n'a le droit de forcer les autres à penser comme lui, à faire comme lui ou à dire la même chose que lui.

La liberté d'expression n'est pas sans limites: on a le droit de discuter des idées des autres ou d'en rire; on n'a pas le droit de faire du mal à quelqu'un en disant par exemple des mensonges sur lui.

Ces limites sont fixées par la loi. Elle définit les mêmes règles pour tous.